



Table des matières

Mot du président	4
Mise en contexte	5
Démarche d'élaboration	5
▶ Le bilan des critères et indicateurs de développement durable de la région . . .	6
▶ Le sondage	8
▶ Le Forum régional	8
▶ La consultation des politiques et planifications existantes	8
▶ L'atelier de travail CRÉ-CAR	8
Nos engagements	9
Le <i>Plan de développement régional 2013-2018</i>	10
▶ Les valeurs des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes	10
▶ Les défis et leurs stratégies	11
▶ Défi 1 - Agir pour l'attractivité de la région	12
▶ Défi 2 - Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités	14
▶ Défi 3 - Agir pour un environnement sain et une vie de qualité	16
▶ Défi 4 - Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés	18
▶ Défi 5 - Agir pour la vitalité des communautés rurales	20
Les conditions de succès	22



N'oubliez pas de consulter le :
www.crebsl.org/avenir

Illustration de la page couverture : VoRo, voro.over-blog.com

Mot du président

C'est avec plaisir que je vous présente le *Plan de développement régional 2013-2018* qui se veut un outil essentiel pour l'ensemble des partenaires du Bas-Saint-Laurent qui agissent dans leur sphère d'activités afin de permettre à la population et aux diverses communautés de s'épanouir et de se développer.

Ce Plan est l'aboutissement d'une démarche de consultation et de concertation qui a su rallier nombre de Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes ainsi que les partenaires du développement de la région. C'est l'occasion de les remercier chaleureusement de leur implication bien sentie dans cette démarche.

Le Plan de développement intègre les composantes qui interagissent entre elles et qui doivent s'harmoniser continuellement pour assurer une amélioration constante de notre milieu de vie.

La force de ce Plan est qu'il repose sur des valeurs partagées par des hommes et des femmes qui vivent sur le territoire et sur les aspirations des organisations qui y œuvrent dans un souci de répondre aux besoins actuels et pour les générations futures.

C'est avec fierté que nous contribuerons à la diffusion du Plan et des actions qui seront mis en œuvre.

C'est avec vigueur que nous évaluerons, avec les partenaires, l'atteinte des résultats et les améliorations souhaitées.

Si l'élaboration du Plan est le résultat d'un travail collaboratif, d'une approche innovante et créatrice, la réussite de sa mise en œuvre reposera sur les mêmes conditions de succès et sur l'engagement concret de l'ensemble des partenaires.

Je vous remercie de votre contribution actuelle et future.

Ensemble, portons avec fierté la signature



Michel Lagacé, président
Conférence régionale des éluEs
du Bas-Saint-Laurent

Mise en contexte

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a confié à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) le mandat d'élaborer un plan quinquennal de développement régional et de coordonner sa mise en œuvre. Celui-ci présente les défis, les stratégies et des pistes de développement au regard de nos réalités régionales. Ce Plan de développement est le reflet des aspirations des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes ainsi que des organisations qui œuvrent sur le territoire. Il permet donc de guider les différents acteurs régionaux dans leurs actions et sa réalisation nécessite l'effort conjugué de l'ensemble de la communauté bas-laurentienne. En somme, c'est un document sur lequel les différents partenaires s'appuient pour produire leur planification respective. De plus, chaque individu ou organisation peut s'y référer pour penser et assurer le développement de la région selon sa sphère d'activités.

Au Bas-Saint-Laurent, c'est sous le thème « ÊtreS présents pour l'avenir » que sera mis en œuvre notre Plan de développement pour la période 2013-2018. Ce thème exprime la nécessité que chacun se mobilise pour relever les défis que nous nous sommes donnés collectivement. Cette phrase est également révélatrice de l'attention que nous devons porter aux générations présentes et à venir pour développer durablement la communauté et le territoire bas-laurentien.

Démarche d'élaboration

L'élaboration du Plan de développement a été lancée en octobre 2012. Cette démarche visait l'appropriation du Plan par tous les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes, la création d'une culture de développement commune par un travail collaboratif ainsi qu'une meilleure interconnaissance entre les partenaires. Ces éléments étaient considérés comme essentiels pour construire un Plan qui nous ressemble et nous rassemble.

Cinq principales étapes ont permis la construction du Plan :

- ▶ un bilan des critères et indicateurs de développement durable de la région;
- ▶ un sondage auprès des partenaires et organisations de la région ainsi que de la population;
- ▶ un Forum régional auquel étaient conviés les partenaires, les organisations et la population de la région;
- ▶ une consultation des politiques et planifications existantes;
- ▶ un atelier de travail avec les membres du conseil d'administration et le personnel de la CRÉ ainsi que les représentants et représentantes de la Conférence administrative régionale (CAR).

Le bilan des critères et indicateurs de développement durable de la région

À la suite de l'adoption du *Plan de développement régional 2007-2012*, la CRÉ a élaboré des critères de développement durable en lien avec ce Plan. Ces critères ont été intégrés dans un document, intitulé *Grille d'analyse des projets avant leur mise en œuvre*, servant à s'assurer de la compatibilité des projets avec les objectifs de développement durable de la région. Nous avons mis en place un système d'indicateurs associés à chacun de ces critères afin d'évaluer les progrès accomplis et d'identifier les enjeux de la région en matière de développement durable. Le tableau qui suit présente le bilan des critères et indicateurs de développement durable du Bas-Saint-Laurent au cours des cinq dernières années.

Le bilan permet de constater qu'au point de vue social, la plupart des indicateurs démontrent une amélioration entre 2007 et 2012. Sur les plans économique et environnemental, la situation est plus mitigée car certains indicateurs dénotent un progrès et d'autres montrent une détérioration de la situation. Le cheminement vers le développement durable étant un processus d'amélioration permanent, des efforts devront continuer à être déployés pour maintenir les acquis ou faire des progrès tant dans les domaines social, économique qu'environnemental.

Bilan des critères et indicateurs de développement durable de la région du Bas-Saint-Laurent pour la période 2007-2012

CRITÈRES SOCIAUX	INDICATEURS	ÉVOLUTION
Tendre vers un équilibre démographique	Population	↓
	Âge de la population	↑
Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes	Salaire horaire moyen des femmes en proportion du salaire horaire moyen des hommes	↑
	Proportion de femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux	↑
Viser l'équité régionale	Écart entre l'indice de développement des municipalités rurales et urbaines	? ¹
Favoriser l'inclusion sociale, économique et culturelle	Taux d'emploi chez les jeunes	↑
Améliorer les conditions de vie individuelles et collectives	Taux de faible revenu de l'ensemble des familles	↓
	Indice de dépendance économique	↓

1. Ces données n'ont pas encore été remesurées, il n'est donc pas possible de déterminer leur évolution pour l'instant.

● amélioration ● détérioration ● aucun changement ou non déterminé

CRITÈRES ÉCONOMIQUES	INDICATEURS	ÉVOLUTION
Renforcer l'activité économique	Produit intérieur brut par habitant (PIB)	↑
	Dépenses en immobilisation - industries productrices de biens	↓
	Dépenses en immobilisation - industries productrices de services	↑
Diversifier l'économie	Indice de diversité économique	↓
Développer une culture de l'innovation	Nombre d'entreprises innovantes	? ¹
	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	? ¹
	Nombre d'établissements actifs en recherche et développement	? ¹
Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	Nombre d'emplois non comblés	? ²
Produire et consommer de façon responsable	Coûts en énergie et en approvisionnement en eau sur le PIB pour le secteur de la fabrication	↓

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	INDICATEURS	ÉVOLUTION
Maintenir la diversité des écosystèmes	Proportion d'aires protégées	=
Respecter la capacité de support du milieu	Quantité de phosphore à l'embouchure des rivières	↓
	Possibilité forestière	↓
Conserver et améliorer la qualité de l'eau	Qualité de l'eau	↑
Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre	? ²

1. Ces données n'ont pas encore été remesurées, il n'est donc pas possible de déterminer leur évolution pour l'instant.

2. Aucune donnée régionale à ce jour.

● amélioration ● détérioration ● aucun changement ou non déterminé

380 personnes
répondent
présentes!

Le sondage

Les partenaires et les organisations ainsi que la population bas-laurentienne ont transmis leurs aspirations et leurs attentes pour l'avenir de notre région en répondant à un sondage en ligne au cours du mois de novembre 2012. Au total, 282 partenaires et organisations et 98 citoyens et citoyennes provenant de toutes les municipalités régionales de comté (MRC) se sont exprimés.

Le sondage a permis de connaître :

- ▶ les valeurs des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes;
- ▶ leurs aspirations pour les cinq prochaines années;
- ▶ les défis que devra prioriser la région au cours des cinq prochaines années;
- ▶ le rôle que pourraient jouer les acteurs régionaux et la CRÉ pour que le Bas-Saint-Laurent se développe de façon durable;
- ▶ leur description d'un Bas-Saint-Laurent idéal.

L'analyse de ces données a également permis de préparer l'étape suivante, notamment en faisant ressortir les cinq défis prioritaires et les enjeux qui y sont reliés, à partir des réponses recueillies.

Le Forum régional

En février et mars 2013, s'est tenu un Forum régional auquel 225 personnes ont participé. Lors du Forum, les discussions ont eu lieu en tables multisectorielles d'une dizaine de personnes. Les participantes et participants étaient appelés à cibler des stratégies ou actions à mettre en œuvre pour relever les cinq défis identifiés dans le sondage. Le Forum a également été l'occasion de déterminer collectivement les conditions de succès pour la mise en œuvre du Plan de développement régional.

225 personnes
rassemblées
pour un Plan
qui leur
ressemble

La consultation des politiques et planifications existantes

Une consultation des politiques et planifications existantes, tant à l'échelle gouvernementale provinciale que locale, a été faite afin de s'assurer que le Plan de développement s'harmonise avec celles-ci. Cela a également permis de vérifier qu'aucun aspect du développement régional n'avait été omis dans les étapes précédentes.

L'atelier de travail CRÉ-CAR

Un atelier de travail avec les membres du conseil d'administration et le personnel de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent ainsi que les membres de la Conférence administrative régionale a été organisé en avril 2013. Cette activité avait pour but de recueillir leurs commentaires sur une version préliminaire du Plan de développement pour ainsi le bonifier et en arriver à la présente version.

Nos engagements

Pour favoriser la mise en œuvre et la réussite de ce Plan de développement, la CRÉ et les partenaires du milieu s'engagent à :

1 Être les ambassadeurs et les ambassadrices du Plan de développement bas-laurentien

- ▶ Nous le connaissons, nous le partageons, nous nous en inspirons et nous collaborons pour le mettre en œuvre dans l'ensemble du territoire bas-laurentien.

2 Évaluer l'atteinte de nos objectifs et l'impact de nos actions

- ▶ Nous réalisons des bilans réguliers, nous utilisons une méthode de suivi rigoureuse et partagée, nous diffusons cette information auprès de tous nos partenaires et de la population.

3 Travailler dans une perspective de transversalité

- ▶ Nous intégrons les différentes sphères du développement durable dans la mise en œuvre du Plan et dans nos actions tout en respectant les compétences et l'identité de chacune et de chacun.

4 Œuvrer dans un esprit de collaboration et de communication

- ▶ Nous poursuivons nos efforts de concertation, de travail collaboratif, nous améliorons nos techniques de communication en partageant nos expériences, nos bons coups comme nos moins bons.

5 S'inscrire continuellement dans la proaction

- ▶ Nous portons des valeurs de changement et d'innovation, nous anticipons et saisissons les opportunités de progrès tout en valorisant notre héritage.

Le Plan de développement régional 2013-2018

Le *Plan de développement régional 2013-2018* est issu d'une vaste consultation qui a permis de connaître et de respecter les aspirations profondes des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes. Le développement durable est bien sûr un des principes directeurs du développement de la région. Toutefois, plutôt que de traiter les quatre pôles du développement durable que sont l'économie, la société, l'environnement et la culture de façon sectorielle, une méthode intégratrice a été favorisée. Ainsi, chacun des cinq défis comprend des stratégies liées aux différents pôles du développement durable, ce qui permet d'offrir une vision transversale des actions à mettre en œuvre. Cela devrait inciter également les différents acteurs à travailler davantage en collaboration.

Les valeurs des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes

Les participants et les participantes au sondage ont identifié les valeurs des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes, présentées ici, selon leur fréquence dans les réponses au sondage.

 <p>L'accueil, le respect de l'environnement, la solidarité, la fierté, l'innovation, la concertation, la collaboration, la primauté de la qualité de vie, le dynamisme.</p>	 <p>L'identité, l'amour du paysage, la persévérance, le respect, la créativité, la générosité, la famille, la tranquillité.</p>	 <p>La diversité, l'intégrité/l'honnêteté, l'entrepreneuriat, l'implication, la tradition, la culture, la sociabilité.</p>
---	---	---

Ces valeurs sont le reflet de notre culture et elles constituent par le fait même la trame de fond du Plan de développement. C'est dans le respect de ces valeurs que le Plan de développement a été élaboré et qu'il devra être mis en œuvre.

Les défis et leurs stratégies

Les cinq grands défis suivants ont été identifiés dans le sondage et découlent du travail collectif effectué lors du Forum de février et mars 2013 :

- ▶ Agir pour l'attractivité de la région;
- ▶ Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités;
- ▶ Agir pour un environnement sain et une vie de qualité;
- ▶ Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés;
- ▶ Agir pour la vitalité des communautés rurales.

Pour chacun de ces défis, on retrouve les enjeux qui ont fait consensus ainsi qu'une description des stratégies et des pistes d'action qui permettront d'agir sur ces enjeux.

Étant donné que le développement d'une société est le résultat d'interactions multiples entre les actions, les acteurs et les secteurs, vous constaterez que certaines stratégies permettent de répondre à plusieurs défis et que certaines pistes d'action sont communes à plusieurs stratégies. Cette imbrication reflète la complexité de notre société et s'harmonise à notre souhait d'intégration.





DÉFI 1

Agir pour l'attractivité de la région

Consciente des enjeux démographiques qui se profilent devant elle et forte de ses qualités d'accueil, la région doit s'investir pour accroître :

- ▶ L'intérêt de la population à rester ou à venir s'établir;
- ▶ L'intérêt des entreprises à rester ou à venir s'établir;
- ▶ Le sentiment d'appartenance et d'identité bas-laurentienne;
- ▶ La valorisation des attraits et particularités de la région.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

1

Assurer le développement et le maintien d'une offre de services diversifiée et de qualité :

- ▶ En misant sur l'accessibilité et la qualité des services de santé;
- ▶ En garantissant l'accessibilité à une éducation de qualité;
- ▶ En consolidant l'offre des services de garde sur tout le territoire;
- ▶ En offrant les services nécessaires pour permettre à nos personnes âgées de vieillir en santé;
- ▶ En investissant dans des infrastructures et une diversité de services en culture, sports et loisirs;
- ▶ En intégrant la conciliation travail-famille dans les valeurs et pratiques organisationnelles bas-laurentiennes;
- ▶ En favorisant l'accès à la propriété et au logement.

2

Poursuivre les efforts visant à mieux faire connaître le Bas-Saint-Laurent comme endroit pour vivre, étudier, travailler et investir :

- ▶ En élaborant de nouvelles stratégies afin de valoriser le Bas-Saint-Laurent et ses particularités (milieu innovant, richesses naturelles, qualité de vie, cohésion sociale, vitalité culturelle);
- ▶ En identifiant des personnes et des produits de niche comme ambassadeurs et ambassadrices du Bas-Saint-Laurent;
- ▶ En identifiant et en faisant la promotion des opportunités d'emploi dans la région;
- ▶ En publicisant la qualité et la diversité de l'offre de formation dans la région;
- ▶ En diffusant les réussites et les opportunités reliées à nos créneaux d'excellence.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

3

Renforcer et exprimer son sentiment d'appartenance et sa fierté d'être Bas-Laurentien et Bas-Laurentienne :

- ▶ En améliorant la communication et les échanges pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du milieu;
- ▶ En répertoriant et en diffusant de façon continue les bons coups et les histoires à succès de la région;
- ▶ En stimulant la fierté de la population par rapport à notre richesse artistique, culturelle et patrimoniale;
- ▶ En encourageant le déploiement d'initiatives et la participation à des activités renforçant la culture bas-laurentienne;
- ▶ En favorisant la participation citoyenne culturelle des jeunes en lien avec leur région;
- ▶ En développant une stratégie visant à créer le sentiment d'appartenance à la région dès l'enfance.

4

Soutenir, développer et renforcer des réseaux d'accueil dynamiques pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants :

- ▶ En mettant en œuvre une stratégie globale d'accueil et de rétention;
- ▶ En offrant des ressources et services nécessaires à l'accueil des nouvelles familles et à l'intégration communautaire de celles-ci;
- ▶ En favorisant des initiatives de parrainage (jumelage) pour les immigrants et immigrantes;
- ▶ En mettant en place des initiatives visant à faciliter l'employabilité des conjoints ou conjointes des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.



DÉFI 2

Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités

Forte de ses valeurs d'égalité et d'équité, la région souhaite poursuivre ses efforts visant :

- ▶ La cohésion et la complémentarité régionale;
- ▶ La solidarité;
- ▶ La justice sociale.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

1

Mettre en œuvre des pratiques concrètes permettant l'inclusion sociale de l'ensemble des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes dans leur communauté :

- ▶ En progressant sans compromis sur le respect des principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société;
- ▶ En multipliant les lieux et les moments d'échanges intergénérationnels;
- ▶ En respectant et en soutenant tous les modèles familiaux;
- ▶ En offrant une société accueillante et accessible à toutes et à tous, notamment les personnes vivant une déficience intellectuelle ou physique et celles en difficulté d'adaptation sociale ou culturelle;
- ▶ En œuvrant plus particulièrement pour améliorer le quotidien et l'avenir des personnes fragilisées.

2

Faire de notre diversité sociale et territoriale un atout pour développer notre région :

- ▶ En encourageant la solidarité entre les collectivités et entre les individus;
- ▶ En élaborant des stratégies de développement et de communication mettant en valeur nos richesses et notre diversité;
- ▶ En investissant pour maintenir et développer la mobilisation citoyenne sur l'ensemble du territoire;
- ▶ En favorisant les échanges avec les communautés autochtones.

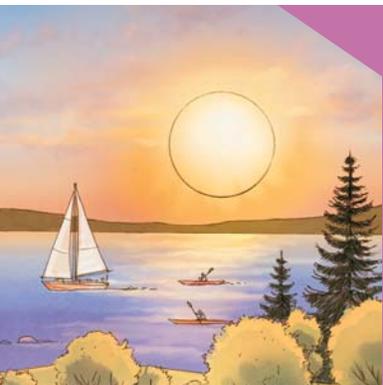
STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

3

Faire du Bas-Saint-Laurent
une région économiquement
et socialement accessible à
toutes et à tous :

- ▶ En pensant à nos actions en fonction de la répartition équitable des mesures de soutien et des retombées économiques entre les collectivités;
- ▶ En luttant pour la réduction des inégalités sociales et économiques;
- ▶ En offrant une qualité de vie et un accès équitable aux services à tous les individus, partout sur le territoire.



DÉFI 3

Agir pour un environnement sain et une vie de qualité

Reconnue comme milieu de vie privilégié pour ses citoyens et ses citoyennes, la région désire s'impliquer pour :

- ▶ La préservation de l'environnement;
- ▶ Le droit de naître, vivre et vieillir en santé au Bas-Saint-Laurent;
- ▶ L'épanouissement des individus et des collectivités.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

1

Construire un Bas-Saint-Laurent qui s'appuie sur des individus et des territoires en santé :

- ▶ En ayant comme exigence constante le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols;
- ▶ En offrant à tous nos citoyens et toutes nos citoyennes des services de santé accessibles, complets et de qualité;
- ▶ En outillant les gens pour qu'ils adoptent de saines habitudes de vie;
- ▶ En assurant la sécurité physique et morale des individus sur l'ensemble du territoire;
- ▶ En se mobilisant pour créer un climat social harmonieux et constructif.

2

Créer un environnement propice à l'épanouissement de tous les Bas-Laurentiens et toutes les Bas-Laurentiennes :

- ▶ En faisant de la créativité un élément central de la vie et des valeurs bas-laurentiennes;
- ▶ En stimulant et en soutenant la vitalité culturelle de notre région;
- ▶ En améliorant constamment l'offre d'activités sportives et de loisirs;
- ▶ En incitant l'implication de chaque citoyen et citoyenne pour l'amélioration de son milieu de vie;
- ▶ En favorisant l'interconnaissance entre nos jeunes générations et nos personnes aînées.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

3

Créer une société durable en protégeant et en valorisant la biodiversité bas-laurentienne :

- ▶ En étant proactif collectivement dans la création et la mise en valeur des aires protégées sur notre territoire;
- ▶ En participant pleinement à la mise en œuvre d'un aménagement et d'une exploitation durables des ressources;
- ▶ En poursuivant l'éducation et la sensibilisation des jeunes, des organisations et de la population aux valeurs environnementales.

4

Connaître, protéger et valoriser la richesse de notre patrimoine naturel, culturel et paysager :

- ▶ En se dotant d'outils pour la protection et la mise en valeur des paysages urbains et ruraux;
- ▶ En faisant de nos artistes et de leurs créations un patrimoine à protéger et qui est source de fierté;
- ▶ En s'assurant de la préservation et de la promotion de notre patrimoine bâti;
- ▶ En œuvrant pour maintenir, améliorer et faire connaître la qualité de nos ressources naturelles.

5

Participer activement aux efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques :

- ▶ En développant des messages et des outils innovants pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes sur le défi des changements climatiques;
- ▶ En étant proactif dans la prise en compte des effets des changements climatiques;
- ▶ En ayant comme base d'action et de réflexion l'utilisation des énergies vertes dans tous les secteurs;
- ▶ En choisissant des modes de transport et de consommation responsables;
- ▶ En adoptant des mesures collectives et des modes de vie permettant de réduire la dépendance des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes au pétrole.



DÉFI 4

Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés

Riche de la variété de son tissu économique et devant les défis que posent les besoins en relève, la région doit se démarquer par :

- ▶ L'innovation;
- ▶ La diversification;
- ▶ La création de richesses;
- ▶ La consommation et la production locale dans le respect de l'environnement;
- ▶ La réponse aux besoins des entreprises et de la main-d'œuvre.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

1

Accroître les retombées économiques locales liées à nos richesses naturelles, intellectuelles et culturelles :

- ▶ En stimulant la transformation locale de nos ressources et la production à valeur ajoutée dans la région;
- ▶ En soutenant l'économie du savoir et la création de nouvelles entreprises dans différents secteurs d'activités et partout sur le territoire;
- ▶ En développant et en consolidant l'offre touristique régionale, particulièrement dans le haut-pays;
- ▶ En stimulant la création artistique et en soutenant les activités et les organismes culturels;
- ▶ En encourageant la consommation de produits régionaux et l'achat chez des commerçants locaux.

2

Améliorer la mise en marché des produits et services bas-laurentiens :

- ▶ En multipliant les possibilités de faire l'achat local des produits et services régionaux;
- ▶ En augmentant l'efficacité et l'efficience des infrastructures de transport (routier, ferroviaire et maritime) et des services de télécommunication pour assurer la mobilité de nos produits et services;
- ▶ En augmentant la distribution et l'exportation de nos produits et services à l'extérieur de la région;
- ▶ En promouvant les activités culturelles, les attraits ainsi que les produits et les services régionaux;
- ▶ En créant une image de marque bas-laurentienne (appellation Bas-Saint-Laurent).

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

3

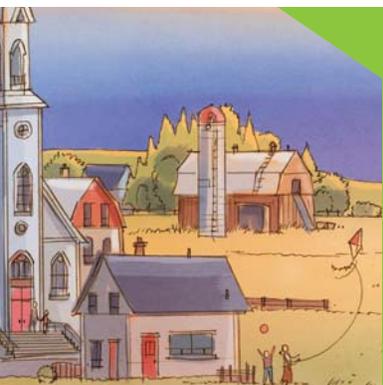
Accroître la compétitivité et la responsabilité environnementale et sociale de l'économie bas-laurentienne :

- ▶ En stimulant l'innovation dans tous les secteurs d'activités, notamment en misant sur des créneaux d'excellence forts;
- ▶ En investissant dans la poursuite de la diversification de l'économie régionale;
- ▶ En supportant les initiatives d'économie sociale et en faisant connaître ce secteur d'activités;
- ▶ En étant à l'affût des tendances lourdes et des opportunités intéressantes de développement à l'échelle planétaire;
- ▶ En encourageant les entreprises à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des humains et à faire reconnaître leurs pratiques;
- ▶ En soutenant le développement d'habiletés de gestion pour le déploiement de pratiques efficaces et adaptatives.

4

Valoriser le potentiel humain bas-laurentien et sa contribution à l'économie régionale :

- ▶ En offrant une formation adaptée, tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail, permettant de répondre aux besoins des entreprises et organisations ainsi qu'à ceux des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes;
- ▶ En mettant en place des mécanismes visant à stimuler la fibre entrepreneuriale dès l'école primaire;
- ▶ En favorisant la relève entrepreneuriale dans les organisations par des mesures d'accompagnement adéquates;
- ▶ En encourageant le potentiel entrepreneurial des communautés autochtones;
- ▶ En maintenant et en créant des emplois de qualité permettant de répondre aux aspirations des travailleurs et des travailleuses;
- ▶ En valorisant la mobilisation et l'employabilité des personnes appartenant à des groupes moins représentés sur le marché du travail.



DÉFI 5

Agir pour la vitalité des communautés rurales

Engagée dans le développement des territoires ruraux, la région veut miser sur :

- ▶ L'accès aux services de proximité;
- ▶ Le dynamisme de l'économie rurale;
- ▶ Le dynamisme social;
- ▶ Le sentiment d'appartenance au monde rural.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

1

S'assurer que tous les citoyens et toutes les citoyennes de la région bénéficient d'une mobilité durable :

- ▶ En favorisant le développement des transports actifs et collectifs accessibles pour toutes et tous;
- ▶ En facilitant l'accès aux services par des axes routiers de qualité;
- ▶ En consolidant les services de télécommunication sur tout le territoire bas-laurentien.

2

Offrir ou maintenir des services de proximité qui répondent aux besoins des citoyens et des citoyennes des communautés rurales :

- ▶ En développant des modèles d'affaires innovants qui permettent aux collectivités de prendre en charge leur offre de services de proximité;
- ▶ En suscitant la réflexion sur l'organisation de services et commerces dans les collectivités;
- ▶ En faisant la promotion du lien existant entre l'achat local et le maintien des services et commerces de proximité;
- ▶ En soutenant l'implication bénévole par l'accompagnement humain et financier et par la sensibilisation des citoyens et citoyennes à la richesse de cette expérience.

STRATÉGIES

PISTES D'ACTION

3

Encourager la collaboration intermunicipale pour maximiser l'efficacité des efforts humains et financiers des communautés rurales :

- ▶ En misant sur les bénéfices qu'apporte la synergie entre les milieux ruraux et urbains;
- ▶ En multipliant les occasions de rencontres et d'échanges entre les municipalités;
- ▶ En choisissant la complémentarité plutôt que la compétition entre les collectivités;
- ▶ En suscitant une réflexion sur le modèle organisationnel des municipalités rurales;
- ▶ En répartissant de façon complémentaire l'offre de services entre plusieurs municipalités.

4

Se mobiliser pour avoir des communautés rurales dynamiques, tant au point de vue économique, social que culturel :

- ▶ En accompagnant les communautés dans leurs efforts de mobilisation citoyenne;
- ▶ En adoptant des mesures de soutien et d'accompagnement particulières pour la revitalisation des communautés;
- ▶ En habitant et fréquentant fièrement nos villages.

Les conditions de succès

Lors du Forum régional, les intervenantes et les intervenants de la région ont eu l'occasion de s'exprimer sur les conditions qui seront essentielles pour que la mise en œuvre du *Plan de développement régional 2013-2018* soit un succès.

1 Travailler ensemble et avec les autres

- ▶ Partenariat, complicité et synergie sur l'ensemble du territoire bas-laurentien;
- ▶ Dialogue et concertation tant au sein de notre territoire qu'avec les autres régions du Québec.

2 Connaître notre région et partager notre fierté

- ▶ Être fiers et fières de notre région et de nos réalisations;
- ▶ Être de vrais ambassadeurs et ambassadrices pour le Bas-Saint-Laurent;
- ▶ Travailler avec nos forces et communiquer pour les faire connaître.

3 Porter des valeurs de changement

- ▶ Toujours tendre vers l'innovation;
- ▶ Avoir le courage de nos valeurs et accepter le changement.

4 Assurer l'appropriation, la concrétisation et le suivi du Plan

- ▶ Partager le Plan avec les partenaires, les communautés locales ainsi qu'avec les citoyennes et les citoyens pour susciter l'adhésion la plus large possible;
- ▶ Identifier un ou des porteurs de flambeau après l'adoption du Plan de développement;
- ▶ Assurer le suivi des actions et faire connaître l'avancement de la mise en œuvre du Plan.

5 Respecter la diversité

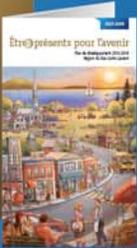
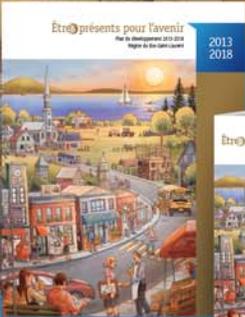
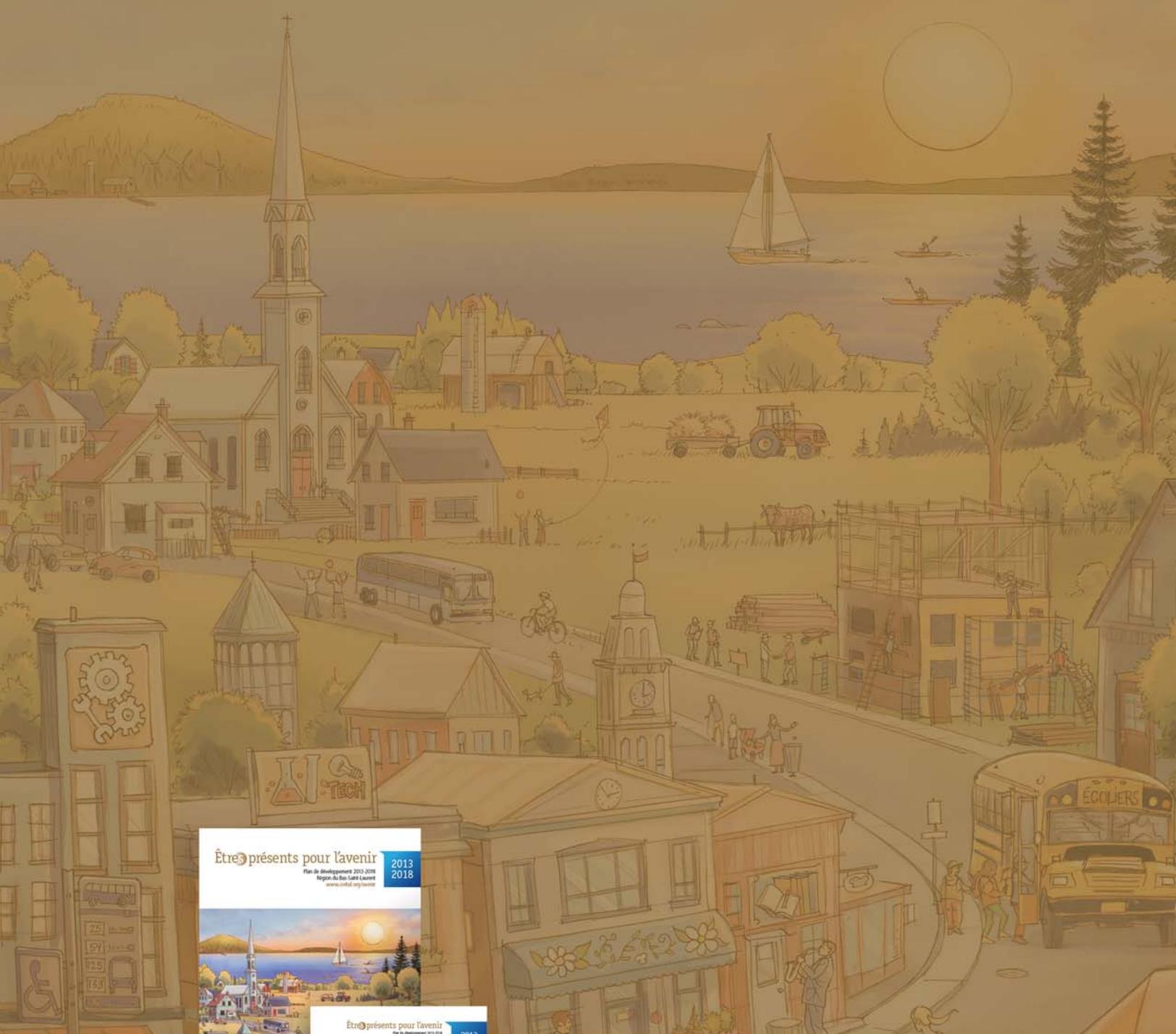
- ▶ Mettre à profit les différences sur le territoire;
- ▶ Se respecter les uns les autres et respecter le champ d'intervention de chacun.

6 Avoir le souci de la cohérence

- ▶ S'assurer que les normes et règlements sont conséquents avec les changements que l'on veut apporter;
- ▶ Avoir des stratégies cohérentes avec les valeurs et les actions des différents plans existants.

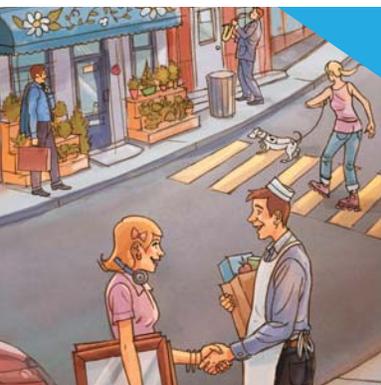
7 Régionaliser les pouvoirs et moduler les programmes

- ▶ S'assurer que les mesures des différents ministères sont adaptées aux réalités régionales.



Téléchargez ces documents :
www.crebsl.org/avenir





Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent
186, rue Lavoie, Rimouski - Tél. : 418 724-6440
www.crebsl.org/avenir